



REUNION DU BUREAU ASC STE SUZANNE

10 septembre 2015

PRESENTS : Jean-Pierre PAEZ – Eric GARATE – Nicole DARRIEUX – Katia LANGUET – David DELUC – Charles CAFARA – Hubert MOLES – Sébastien DARRIEUX – Damien SAPHORE – Céline SARTHOU – Jean-Marie HERVE

ABSENTS : Didier LUBET – Laurence LUBET – Isabelle MAYS – Sandrine LANNES – Myriam EDMOND – Dominique EYHERAMOUNO – Henri SANCHEZ

En préambule de la réunion, suite aux différents soucis liés à la section Basket, Didier LUBET et Laurence LUBET quittent le bureau. Il sera fait un état des lieux à partir du 14 septembre si la section Baby est en mesure de continuer pour cette saison. En effet, Le manque d'effectif nous empêche de continuer le travail fait depuis de nombreuses années au sein de l'association. Point détaillé plus bas.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Ligne téléphone – Internet
- 2- Nouvel AN 2016
- 3- Basket ASC Ste Suzanne
- 4- Formation tablette pour l'équipe fanion section FOOT
- 5- Détails des licences et des règlements
- 6- Foyer FOOT
- 7- Animations CALENDRIERS – CASSETAS
- 8- SPONSORS
- 9- MATERIEL FOOT – BASKET
- 10- Survêtements
- 11- RAPPORT MORAL Début de saison

1- Ligne Téléphone – Internet

L'ouverture de la ligne revient à 60.99€ par France télécom, qui se charge d'un 1^{er} prélèvement de 18€ mois. Charge à l'association de continuer avec France-Telecom Orange ou de passer chez un autre opérateur. SFR propose une box à 19.99 € mois + supplément Bouquet de chaînes au besoin.

Un point soulevé par les membres du bureau si l'association « ARC EN CIEL » est en mesure de prendre en charge ce coût car l'installation se fera dans le foyer principal de l'association. Une demande officielle sera faite par le président de l'Association.

2- Nouvel AN 2016

Cela parait à la fois loin et tellement proche, mais il est important de réserver la salle pour le réveillon du 31 décembre. Le réveillon est une manne financière importante pour le club. Nous nous devons de prendre les devants et de sonder les éventuels « cuisiniers » pour savoir s'ils sont prêts à revêtir le bleu de chauffe...

3- Basket ASC Ste Suzanne

Comme évoqué en préambule, la situation du basket est préoccupante. Un manque d'effectif nous contraint de renoncer à l'inscription des équipes en championnat. Beaucoup de regrets donc. Ce qui implique le retrait du bureau de certains membres du basket. Il est très clairement établi par Nicole DARRIEUX que les baby (âgés de 4 à 8 ans) reprendront le chemin des « parquets » le lundi 14 septembre 2015. L'effectif des « babys » est jugé suffisant pour créer une équipe mixte. Bonne nouvelle donc pour la discipline.

4- Formation tablette FOOT

La semaine dernière, sur le secteur basque, une formation était organisée par le district afin de former les clubs à l'utilisation de la tablette. Nouvel outil de gestion de feuille de match informatisé, ayant pour but de gérer au mieux les sanctions disciplinaires. Jean-Pierre PAEZ était notre représentant lors de cette formation, et donc, nous nous sommes pourvus d'une tablette d'une valeur de 190€. Prise en charge du club à hauteur de 16€. La Fédération française se chargeant de prendre le restant. Nous serons amenés à désigner 4 ou 5 personnes capable de faire les envois au district, en cas d'absence. L'utilisateur principal sera donc l'entraîneur à savoir Charles CAFARA.

5- Détail des licences

A ce jour, 21 joueurs ont rendu leur licence, dont 5 n'ont pas encore réglé leur cotisation. Nul doute que le règlement sera fait avant le début des compétitions. 5 dirigeants et 1 arbitre complètent le tableau. Nous dénombrons 42 joueurs possibles cette saison, pour nos 3 équipes. Soit un manque de 50% encore.

6- Foyer Section Foot

Le foyer foot s'est vu équipé des branchements eau / électricité / Machine à laver / Evier + Meuble + Robinetterie + Cumulus. Tous les branchements sont opérationnels, il reste néanmoins quelques prises de courant à rajouter. Cela sera fait dans le courant de l'année. Nous remarquons que la buvette est en nette progression, et la bonne tenue de la gestion permet d'organiser des soirées. A ce propos, chaque mois, nous organiserons une soirée le vendredi soir après la séance d'entraînement, afin de favoriser encore plus l'esprit de convivialité.

7- Animations : CALENDRIERS – CASETAS

En ce qui concerne les dernières Casetas, Le moral financier est bon, car la gestion a été bien faite et nous permet de sortir un bénéfice important (Environ 600 €). Néanmoins, un regret est apparu concernant le manque d'engagement de certains le matin de la journée. Autre point plus important, qui, avouons le, reste primordial, est l'image que l'ASC Ste SUZANNE renvoie à la population. Certains heurts en fin de journée ont nuit à notre image, et nous ont obligé à fermer le stand 1 heure avant. Rappelons que c'est une manifestation familiale, et qu'en aucun cas, vis-à-vis de l'image de notre association, nous n'accepterons les actes de violence. Une réunion sera organisée avec les protagonistes du club, afin de leur rappeler leurs obligations envers notre Association.

En ce qui concerne les calendriers, nous prenons acte de la fin du Basket, et donc, nous envisageons continuer la vente des Calendriers, sur un format plus simple. A l'unanimité, l'engagement devra être total dans cette vente. Une réunion spécialement prévu à cet effet sera organisé fin septembre.

8- SPONSORS

Le sponsoring reste la manne financière la plus importante d'une association sportive. Le courrier de réengagement sera envoyé aux entreprises concernées par le partenariat. A ce propos, nous remercions Charles CAFARA de l'investissement dont il fait preuve à ce sujet.

9- Matériels FOOT – BASKET

Pour le Basket, un minimum d'équipements sera nécessaire, Nicole DARRIEUX se chargeant de faire un point sur ses besoins pour le Baby-Basket.

Pour le Foot, 4 ballons de Matches ont été achetés + une bombe anti-crevaisin. Les nouvelles paires de chaussettes ont été commandées (60) avec un réassort possible au même coût (20). Frais de port offerts.

10- Survêtements

Depuis 2 saisons, il avait été promis aux licenciés l'investissement sur un équipement vestimentaire tel que le renouvellement des survêtements. Un manque évident de moyens financiers nous empêchait de pouvoir valider ce projet sagement. Plusieurs critères ont permis que cette action soit réalisable cette saison. Notamment l'économie du paiement d'un entraîneur, la prise en charge de 50% environ du coût par le licencié, le travail effectué depuis maintenant 2 ans sur la discipline, et donc les amendes liés aux cartons jaunes et rouges. Les survêtements ont été validés par le bureau. Sur les 11 Votants, 8 POUR / 2 CONTRE / 1 NON-VOTANT. Le débat fut plus long sur ce sujet où chacun ont entendu les arguments des autres. Nous prenons note de l'engagement moral sur cette acquisition. A savoir, un investissement total pour la vente des calendriers. Le coût du survêtement est de 57 € unité. Le montant de la prise en charge a été validé à 27 € unité pour le club. Soit un coût de 30 € pour chaque licencié souhaitant acquérir le jogging. Il est clairement évident que nous demandons à chacun d'apporter leur pierre à l'édifice (les POUR comme les CONTRE), afin de rendre une belle image de notre club lors de nos sorties. Les survêtements font partie intégrante d'une association sportive, avec l'image qu'elle renvoie. Lors de chaque convocation pour les rencontres officielles, nous demanderons à chacun de porter la tenue officielle du club.

11- Rapport MORAL début de saison

Nous remarquons que l'ambiance qui règne est excellente, bien meilleure que la saison dernière pour certains. Les nouveaux joueurs se sont parfaitement bien intégrés, ce qui montre que nous sommes un club attractif. Le foyer vit bien, déjà de belles recettes à la buvette, CONTINUONS AINSI !!!!

Le secrétaire,

Jean-Marie HERVE